

Le 18 janvier 2012

Dossier de Presse

**RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT**



Un réseau d'artisans soucieux d'apporter aux particuliers, des conseils de qualité en économies d'énergie.



Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

Sommaire

1. Communiqué de presse : ECO Artisan reconnu Grenelle
Environnement par l'Etat p.3
2. Les ECO Artisans : réseau de professionnels de la performance
énergétique p.4
3. La marque ECO Artisan®, des engagements sérieux, gages de
confiance pour les particuliers p.5
4. Interview de deux ECO Artisans p.6-7
5. Comment devient-on ECO Artisan® ? Une sélection rigoureuse et
impartiale p.8
6. A propos de la CAPEB p.9

- Annexes : p.10
7. Liste des ECO Artisans de la Loire-Atlantique
p.11-12-13-14-15-16-17
8. Carte des ECO Artisans de Loire-Atlantique p.18
9. Qu'est ce qu'une évaluation thermique p.19
p.20



Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

Le 18 janvier 2012

ECO Artisan « Reconnu Grenelle Environnement » par l'Etat

Le 9 novembre dernier, la marque ECO Artisan a été « Reconnue Grenelle Environnement » par l'Etat. Cette reconnaissance est un véritable signe de qualité pour le réseau national des ECO Artisans.

La mention « Reconnu Grenelle Environnement » a été créée par les pouvoirs publics pour aider le particulier à choisir un professionnel compétent pour ses travaux d'économies d'énergie. En effet, en matière de performance énergétique dans l'habitat, la qualité des travaux est un enjeu essentiel et le choix de professionnels est parfois complexe.

L'éco conditionnalité en ligne de mire

« Reconnu Grenelle Environnement » est un nouveau pas vers la mise en application définitive du principe d'Eco Conditionnalité. En effet, à compter du 1er janvier 2014, des aides financières comme le crédit d'impôt développement durable seront attribuées uniquement aux particuliers qui ont recours à une entreprise titulaire d'un signe de qualité « Reconnu Grenelle de l'environnement ».

Les avantages d'une telle reconnaissance

Le développement du marché de la performance énergétique, lié notamment à l'évolution des exigences réglementaires et aux dispositifs de soutien public, a encouragé la multiplication des signes de qualité existants.

Les particuliers cherchent à baisser leur facture énergétique, et à augmenter le confort de leur habitat. La mention « Reconnu Grenelle Environnement » devient un repère de crédibilité pour les particuliers en quête d'un professionnel compétent en qui ils peuvent avoir confiance.

ECO Artisan est une marque créée en octobre 2008. Les ECO Artisans sont aujourd'hui 82 en Loire-Atlantique (2500 au niveau national) et garantissent un réseau de professionnels ayant des connaissances thermiques globales sur le bâtiment. www.eco-artisan.net

Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

Les ECO Artisans : réseau de professionnels de la performance énergétique

Créée par la **CAPEB**, la marque ECO Artisan® vise à différencier et valoriser les artisans qui sont capables de répondre aux enjeux de la rénovation énergétique énoncés par le Grenelle de l'environnement.

Elle est attribuée par un organisme indépendant, aux professionnels présentant des compétences particulières en matière de *rénovation thermique* (détail d'une évaluation thermique en annexe p. 19 et 20)

ECO Artisan® est un dispositif qui aide les entreprises du bâtiment à évoluer dans leurs métiers et leurs compétences.

Pour Patrick Liébus, président de la CAPEB, « L'activité de nos entreprises s'est stabilisée et semble retrouver une certaine accalmie, essentiellement grâce aux travaux d'amélioration de la performance énergétique qui sont de plus en plus nombreux. La marque ECO Artisan est donc une opportunité pour les artisans, et un outil incontournable pour bien prendre le train du développement durable. »

Via la marque ECO Artisan®, ces artisans « responsables » ont plus que jamais **un rôle de conseil** auprès des particuliers sur les travaux à réaliser en priorité. Ils sont capables de **réaliser**, dans leur corps de métier, **les travaux préconisés**, d'en **contrôler la qualité** et, le cas échéant, **d'orienter leurs clients** vers les autres corps de métiers concernés. Ils ont **pour mission d'informer** leurs clients sur **les aides financières** mises en place par le gouvernement en particulier l'éco-PTZ et le crédit d'impôt.

Les CAPEB départementales, relais de la marque auprès des artisans :

Le réseau des CAPEB départementales s'attache depuis la création de la marque à :

- Placer l'artisan au cœur des enjeux énergétiques d'aujourd'hui et de demain dans le bâtiment ;
- Accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs métiers ;
- Proposer un dispositif de formation adapté (FEEbat – Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment) ;
- Fournir aux ECO-Artisans les outils d'information et de promotion de leur marque vis-à-vis de leurs clients.

Afin d'animer le réseau, deux « **ECO-Correspondants** » par département jouent les rôles d'ambassadeurs de la marque et de référents ressources pour tous les ECO Artisans®.

Au-delà de leur mission d'information sur le dispositif, les ECO Correspondants sont de véritables "coachs" pour l'entreprise candidate à la marque. Ils l'accompagnent en amont et en aval de l'obtention de l'examen. Les ECO Correspondants sont également en charge de la recherche de financements et de subventions.



Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

La marque ECO Artisan®, des engagements sérieux, gages de confiance pour les particuliers

ECO Artisan® relève d'une démarche volontaire et individuelle. La marque est ouverte à l'ensemble des entreprises du bâtiment et repose sur 3 grands engagements.

Engagement n°1 : Proposer une évaluation thermique du logement.

Proposer **systématiquement** au client une évaluation thermique du logement et **être capable** de réaliser une évaluation des performances thermiques globales de son logement.

En matière de qualité de services :

- Fournir une évaluation dans le délai convenu avec le client
- Donner suite au client dès le premier contact

Engagement N°2 : Apporter un conseil global en rénovation thermique.

Conseiller aux clients des **techniques cohérentes**, améliorant l'efficacité énergétique de leur logement (isolation, menuiseries extérieures, système de chauffage et ECS, énergie, ventilation, etc.) en fonction de **leurs demandes** et de **leurs possibilités**.

Engagement n°3 : réaliser travaux du client et en vérifier la qualité.

Proposer des **solutions adaptées** et **efficaces** (le cas échéant des nouveaux matériaux, l'utilisation des énergies renouvelables...) dans le corps de métier de l'artisan. Établir le cas échéant des **devis** avec des variantes, en vue d'**optimiser** la performance énergétique.

Vérifier **la qualité des travaux** tout au long du chantier et à son achèvement. Puis dans une optique **de relation client**, vérifier que le client est satisfait.

En matière de qualité de services :

- L'ECO Artisan doit être **clairement identifiable** dans ses compétences.
- Fournir les devis dans **les délais** convenus avec les clients.
- **Respecter les clauses** des devis. Toute modification ne pourra être faite qu'après accord avec le client.

Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

Interview de deux ECO Artisans



Mme Wattiau, « ATC WATT »,
entreprise de plomberie chauffage à Indre.



M. Tison, « TISON
ELECTRICITE » entreprise
d'électricité / énergies
renouvelables à Issé.

Pourquoi avoir choisi la marque ECO Artisan ?



« J'ai choisi d'être ECO Artisan car le secteur du bâtiment représente **45 % des dépenses énergétiques** et est à l'origine des 25 % des émissions des gaz à effet de serre. L'ECO artisan est donc **acteur** pour inciter à **réduire la consommation d'énergie** et la production des GES, il s'engage ainsi dans le développement durable. ».



« Je suis devenu ECO Artisan car cette marque permet **de mettre en confiance le client**, et de se démarquer des autres artisans. La relation client est essentielle à cette marque ».

Qu'est ce qu'elle vous apporte au sein de votre métier ?



« Elle exige **une qualité de travail**, et de l'intérêt pour les nouvelles technologies. C'est aussi précurseur au niveau des nouvelles réglementations thermiques (RT 2012) car celles-ci donneront lieu à des obligations de résultat ».



« Cette marque m'apporte **une rigueur dans mon travail**, afin de pouvoir répondre au mieux à la demande du client ».

Quels bénéfices avez-vous tirés de la formation FEEBAT relative aux économies d'énergies ?



« **Il est essentiel aujourd'hui d'être formé** sur les conséquences que peuvent avoir les économies d'énergie sur l'évolution des métiers et la mise en œuvre des nouvelles technologies. De plus cette formation m'a apporté une vision globale du bâtiment que je n'avais pas ».



« J'ai appris beaucoup de choses, surtout **sur l'aspect général du bâtiment**. La mixité interprofessionnelle des stagiaires m'a aidé à comprendre toutes les problématiques des autres corps de métier, et respecter leur travail ».

Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

Qu'est ce que vous apporte le fait de travailler en réseau ?



« Cela **facilite la recherche de professionnels** pour le client ayant plusieurs types de travaux à réaliser. Le fait de travailler en réseau permet également de mieux comprendre les problématiques de nos collègues et de **décloisonner nos métiers** ».



« Travailler en réseau apporte des chantiers **supplémentaires**, un relationnel avec les autres collègues, une meilleure communication C'est un changement de mentalité important car bon nombre d'artisans cultivent leur indépendance. ECO-Artisan me permet de **rester indépendant, sans être individualiste** ».

Quels sont selon vous , les apports de la mention "Reconnue Grenelle Environnement" ?



La mention est connue par le **grand public** ce qui va nous permettre d'être mieux identifiés. De plus, la charte a été signée par de grands acteurs du bâtiment, et l'Etat, ce qui apporte encore plus de crédibilité. C'est aussi un facilitateur pour monter un projet financier et faire appel à un ECO Artisan ».



« C'est une **vraie reconnaissance de la marque**, qui va nous apporter plus de crédibilité, et qui va permettre aux particuliers dans l'avenir, d'avoir des aides financières grâce à ce signe de qualité».

Quelles sont selon vous, les attentes des particuliers en matière de rénovation thermique ?



« Les particuliers veulent faire des économies d'énergie, mais c'est un **acte d'achat** qui reste fortement **conditionné par les aides financières existantes**.



«Les particuliers attendent des travaux leur permettant de **baisser leur facture énergétique**, mais ne sont pas prêts pour autant à sacrifier leur **confort**. Notre rôle de conseil en tant qu'ECO-Artisan est justement de préserver ce confort, voir l'améliorer, tout en réduisant la facture ».

Quel est l'intérêt pour votre client de réaliser une évaluation thermique de son logement ?



« C'est très important pour que le client voit **quels types de travaux il doit faire par ordre de priorité** ».



« Trouver où sont les fuites de **manière précise** pour pouvoir faire des **travaux adaptés**, et par la suite, proposer différentes solutions, que le client a la possibilité de retenir, ou non. ».

Comment devient-on ECO Artisan® ? Une sélection rigoureuse et impartiale

Etape n°1 : se rapprocher de sa CAPEB départementale

Dans la CAPEB de son département, l'artisan fait le point sur ses **compétences** (Informations sur l'entreprise, qualifications, formations suivies les 3 dernières années) et ses **habitudes** en termes de qualité de service. Il vérifie ses **connaissances** en matière d'efficacité énergétique via un quizz d'auto évaluation en ligne et découvre les logiciels d'évaluation thermique existants. S'il l'estime pertinent, il peut suivre une formation.



Etape n°2 : passer l'examen pour valider ses compétences

Il s'inscrit à l'examen et passe un **QCM**. S'il réussit, il doit se procurer un **logiciel professionnel** d'évaluation thermique (reconnu et régulièrement mis à jour) et obtient la marque ECO Artisan®.



Etape n°3 : « signer la charte »

L'artisan signe la **charte ECO Artisan®** à la CAPEB de son département et s'engage à respecter les 3 règles d'or.



Etape n°4 : rendre compte de son activité

L'artisan est **audité** au cours **des 3 ans** par Qualibat qui veille au respect des exigences.



La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat professionnel représentant l'artisanat** du bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :

- 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**
- 992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

Réalisations :

- 77 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

**Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer jusqu'à 20 salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011 »

La CAPEB Loire-Atlantique

- 6 972 établissements, 21 296 emplois salariés (entreprises de < 20 salariés)
 - 1862 apprentis formés aux CFA de Saint-Herblain et Saint-Brévin
- Source : CFA juin 2010



Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

Annexes



Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

**Les ECO Artisans de
Loire-Atlantique**
(Liste par commune et à la date du 18/01/2012)

AIGREFEUILLE SUR MAINE :

M. ECHAPPE PAUL (*C.B.M.R.*, menuiserie, charpente)
tel. 02 40 03 88 93

ANCENIS :

M. BULTEAU RICHARD (*CAP NRJ*, études et installation d'équipement pour les économies d'énergie (chauffage, ventilation, isolation), plomberie, électricité)
tel. 02 40 96 93 07

ANETZ :

M. MOREAU JACQUES ANDRE (chauffage, énergies renouvelables)
tel. 02 51 14 10 08

ARTHON EN RETZ :

M. CHARBONNEL STEPHANE (*ENERGIES NATURELLES 44*, spécialisée dans les économies d'énergie (Isolation, Ventilation, Chauffage) et production d'électricité (Micro-cogénération, Solaire et Eolien)
tel. 02 40 82 78 38

BLAIN :

M. MASSE GAETAN (électricité)
tel. 02 40 79 98 77

M. OUARY THOMAS (*MC2O*, menuiserie, charpente)
tel. 02 40 79 19 76

BOUAYE :

M. LE TORTOREC JACQUES (*ENTREPRISE BICHON*, maçonnerie)
tel. 02 40 65 42 04

BOUVRON :

M. ROUSSELEAU GREGOIRE (*ROUSSELEAU ECI*, électricité)
tel. 02 40 56 38 20

CARQUEFOU :

M. THEVENOT ALAIN (*PHOTOVOLT*, installation équipement énergies)
tel. 02 40 30 25 31

CHATEAUBRIANT :

M. GENET STEPHANE (*EMCG*, électricité, menuiserie, placoplâtre)
tel. 02 40 81 01 49

CHATEAUTHEBAUD :

M. BONNIN TONY (*ETB*, maçonnerie)
tel. 02 40 06 59 32

Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

CORCOUE SUR LOGNE :

M. BRUSQ JEAN (*BRUSQ*, plomberie, chauffage, zinguerie, électricité)
tel. 02 40 05 90 79

COUERON :

M. BIDAUD CHRISTIAN (plâtrerie)
tel. 02 40 86 52 32

DERVAL :

M. YVES HAMON (chauffage, électricité)
tel. 02 40 07 01 33

DONGES :

M. MOREAU DIDIER (*LES MENUISIERS DE L'ESTUAIRE*, menuiserie, charpente)
tel. 02 40 45 70 65

ERBRAY :

M. DELAUNAY PHILIPPE (*ENTREPRISE DELAUNAY*, menuiserie, charpente, couverture)
tel. 02 40 55 01 27

GRANDCHAMP DES FONTAINES :

M. BRIODEAU PIERRE (*SAFRAN CHARPENTE BRIODEAU*, menuiserie)
tel. 02 51 77 01 87

GUENROUET :

M. MILLET FREDERIC (*MILLET*, menuiserie, charpente)
tel. 02 40 87 60 94

HERBIGNAC :

M. GUIHENEUF ALAIN (plâtrerie)
tel. 02 40 88 93 63

INDRE :

Mme WATTIAU BEATRICE (*ATC WATT-ENTREPRISE LE FLOCH*, plomberie, chauffage ENR)
tel. 02 40 38 31 20

ISSE :

M. TISON PIERRE-JEAN (*TISON ELECTRICITE*, électricité, plomberie, chauffage ENR)
tel. 02 40 55 05 79

LA BAULE :

M. CERTENAIS JEAN PIERRE (*CERTENAIS ELEC*, électricité, plomberie)
tel. 02 40 11 11 93

M. PAVIS MARC (*PAVIS*, menuiserie, charpente)
tel. 02 40 60 01 44

Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

LA CHAPELLE HEULIN :

M. LIMOUSIN PHILIPPE (menuiserie, charpente)
tel. 02 40 06 70 97

LA CHAPELLE SUR ERDRE :

M. LEFEVRE CHRISTIAN (plomberie, chauffage)
tel. 02 51 12 90 21

M. TERRIEN JACQUES (*FOREVER ENERGIES*, énergies renouvelables)
tel. 02 53 55 80 83

M. VAUTRIN MICHEL (*CLAVIER et VAUTRIN*, plomberie, chauffage)
tel. 02 40 72 04 33

LA REGRIPIERE :

M. DURAND JEAN LOUP (*LES COMBLES NANTAIS*, charpente, menuiserie)
tel. 02 40 33 61 22

LE BIGNON :

M. YOU TONY (*YOU MENUISERIE CHARPENTE*)
tel. 02 40 26 18 52

LE GAVRE :

M. OLIVIER STEPHANE (*COPRA RENOV*, électricité générale)
tel. 02 40 51 29 71

LE LANDREAU :

M. AMELINE JEAN PIERRE (maçonnerie)
tel. 02 40 06 44 18

LES SORINIERES :

M. ROUELLE VINCENT (pose menuiserie, cloisons)
tel. 02 40 31 27 31

LES TOUCHES :

M. PICAUD DANIEL & FRANCOIS (*SEE PICAUD*, couverture, zinguerie)
tel. 02 40 72 42 07

MACHECOUL :

M. LEGEAY FRANCOIS (plâtrerie)
tel. 02 40 02 28 55

MESQUER :

M. HERVY CHRISTIAN (menuiserie, charpente)
tel. 02 40 42 66 66

MONNIERES :

M. BRETAUDEAU JEAN FRANCOIS (*ASTREE SOLUTIONS*, électricité)
tel. 09 51 19 56 20

MOUZILLON :

M. ROY SEBASTIEN (*MACONNERIE ROY SEBASTIEN*, maçonnerie)
tel. 02 40 36 31 24

NANTES :

M. AUDRAIN NICOLAS (*AUDRAIN MENUISERIE ISOLATION*, menuiserie, isolation)
tel. 02 40 71 67 05

M. FONTAINE LIONEL (*LEDENVIC*, couverture, plomberie, chauffage)
tel. 02 40 69 37 47

M. GAUBICHET LAURENT (*ALGO-ELEC*, électricité, plomberie)
tel. 02 40 59 40 91

M. LAGADIC MARC (*ALTERNATIVE ENERGIE*, plomberie, chauffage)
tel 02 40 46 02 80

M. LEPOIVRE FABIEN (*VERRON*, menuiserie, charpente)
tel. 02 40 34 05 05

MM. VIEIRA A. & HENRY C (*IDEO ENERGIES*, électricité, plomberie)
tel. 09 81 85 90 00

NORD SUR ERDRE :

M. BELLEIL ALAIN (*BELLEIL*, plomberie, chauffage)
tel. 02 40 72 11 17

M. BROCHU MICHEL (*MENUISERIE DE L'ISAC*, menuiserie, charpente)
tel. 02 40 57 91 48

M. DUTERTRE FREDERIC (électricité)
tel. 02 40 29 28 59

ORVAULT :

M. ALLAIRE YANN (plomberie électricité)
tel. 02 40 63 63 37

M. GATINEAU STEPHANE (*LOGODIN*, couverture, plomberie, chauffage)
tel. 02 40 63 03 50

LOUDON :

M. THOMIN CHRISTOPHE (*ARTIBOIS*, menuiserie, charpente)
tel. 02 40 09 91 91

PLESSE :

M. ROLLAIS JOEL (plomberie, chauffage, électricité)
tel. 02 40 51 83 68

REZE :

MM. COTET G.-BOUCHET-COTET F. (*ACPA OUEST*, plomberie, chauffage, électricité)
tel. 02 40 84 26 26

M. MAURY DAVID HENRY (*ATYPIC'BOIS*, menuiserie agencement)
tel. 02 51 84 09 15

M. MOREAU ALAIN (plombier, chauffagiste)
tel. 02 40 84 28 47

SAFFRE :

M. HARNAIS CHARLES (*RENOV HABITAT SERVICES*, maçonnerie)
tel. 02 40 77 21 95

M. JAUNASSE GERARD (menuiserie, bois, matières)
tel. 02 40 29 57 32

SOUDAN :

M. MORAND STEPHANE (*AGENCEMENT STEPH' ANNE MORAND*, menuiserie)
tel. 02 40 28 51 86

M. PITRE LUCIEN (menuiserie, charpente)
tel. 02 40 28 62 34

ST AIGNAN DE GRAND LIEU :

M. PROU ERIC (*PROU ENERGIES*, électricité)
tel. 06 50 21 71 26

ST ETIENNE DE MONTLUC :

M. FRIOCOURT LOIC (*MENUISERIE HERVE*, menuiserie, charpente)
tel. 02 40 85 23 67

M. ROGER ANTONY (*ETABLISSEMENT QUIRION*, plomberie, chauffage)
tel. 02 40 86 94 20

ST GILDAS DES BOIS :

M. FOURRAGE YOHANN (couverture)
tel. 09 61 66 21 36

ST HERBLAIN :

M. GERLING ALAIN (*BATICREATEURS 44*, tous travaux de bâtiment)
tel. 02 40 89 16 15

STE LUCE SUR LOIRE :

M. CROCHET SEBASTIEN (*CROCHET ELECTRICITE* – ECIMELEC, électricité)
tel. 02 28 01 49 27

ST LUMINE DE CLISSON :

M. BRIERE MICKAEL (couverture, zinguerie)
tel. 02 40 06 94 94

ST LYPHARD :

M. CRUSSON JACKY (*CRUSSON et FILS*, plomberie, électricité)
tel. 02 40 91 41 15

ST MARS DE COUTAIS :

M. RICHARD GUY (couverture, plomberie, chauffage)
tel. 02 40 04 87 76

ST MEME LE TENU :

M. CHEGUILLAUME AMAURY (*MAINTENANCE CONFORT HABITAT*, plomberie, électricité)
tel. 02 40 31 41 62

ST NAZAIRE :

M. HUBLIER CYRILLE (*ALTERNATIV'HOME*, photovoltaïque, isolation)
tel. 09 60 50 93 95

M. MIOTTINI JEAN-PASCAL (charpente, menuiserie)

tel. 02 40 19 00 65

STE PAZANNE :

M. CALME PASCAL (plâtrerie)
tel. 02 28 27 00 96

M. GIRAUDINEAU DAMIEN (*GIRAUDINEAU MACONNERIE*, maçonnerie)

tel. 02 40 02 47 00

M. LECOMTE CHARLES (*SERVI'BAT*, plomberie, chauffage)

tel. 02 51 80 57 15

ST PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. LAISE YVON (*YLAC*, plomberie, chauffage)
tel. 06 72 54 89 18

ST SEBASTIEN SUR LOIRE :

M. THOMAS MICKAEL (*STEG*, électricité générale)
tel. 02 51 79 06 50

SUCE SUR ERDRE :

MM. DUBOIS E. & MASSEBOEUF (*AVITHERM*, plomberie, chauffage, énergies renouvelables)
tel. 02 72 02 77 67

THOUARE SUR LOIRE :

M. PASSELANDE MICHEL (*MP DEPANNAGE*, dépannage électricité, plomberie)
tel. 02 40 68 02 93

TREILLIERES :

M. EMERIAUD STEPHANE (*TEAMELEC*, électricité générale) à TREILLIERES
tel. 02 28 01 35 34

VALLET :

M. BRANGEON JEAN PAUL (*BRANGEON*, menuiserie charpente),
tel. 02 40 36 26 82

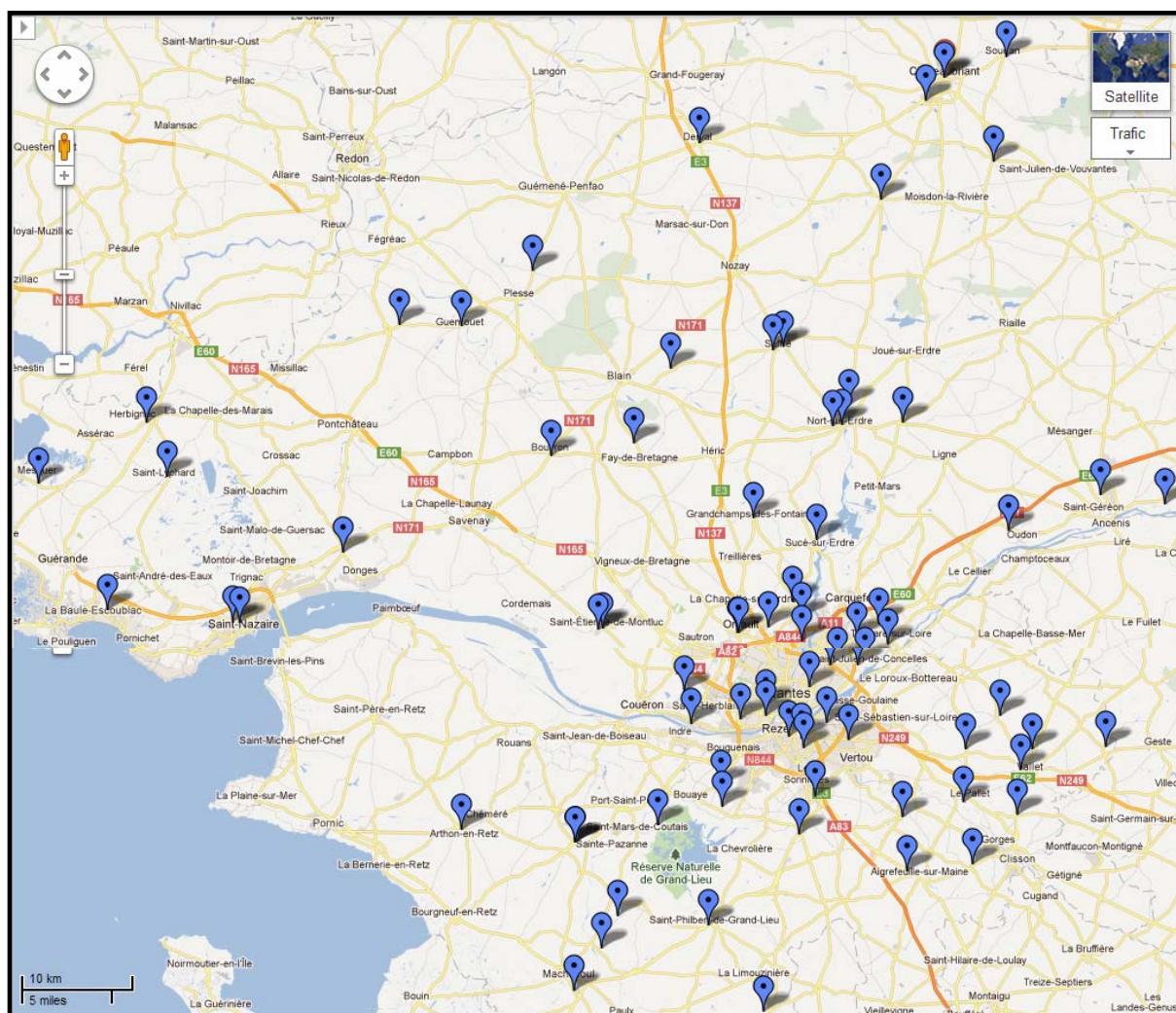
M. LECHAT DANIEL (menuiserie, charpente)
tel. 02 40 33 94 00

VERTOU :

M. LE HOUEZEC ROGER (*ATLANTIQUE PLOMBERIE*, chauffage, plomberie)
tel. 02 28 21 02 40

Carte des ECO Artisans de Loire-Atlantique

A la date du 18/01/2012



**RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT**

 **ECO
artisan**
La nouvelle énergie du bâtiment

Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60

L'évaluation thermique

L'évaluation thermique : un appui pour conseiller le client et l'aider à prendre une décision en matière de performances énergétiques.

L'évaluation thermique est une estimation des performances énergétiques d'un logement réalisée à partir d'un outil de calcul (logiciel professionnel) qui prend en compte :

- les caractéristiques de l'habitation
- les usages déclarés par l'occupant
- les conditions météorologiques locales

Elle permet des simulations d'amélioration énergétique en jouant sur les paramètres principaux (isolation, équipement, programmation, recours aux énergies renouvelables...etc).

Elle se distingue d'un Diagnostic de Performance Energétique (DPE), qui est un diagnostic réglementaire, établi par des diagnostiqueurs certifiés. Elle est aussi différente d'une Etude Thermique, effectuée par un bureau d'étude thermique.

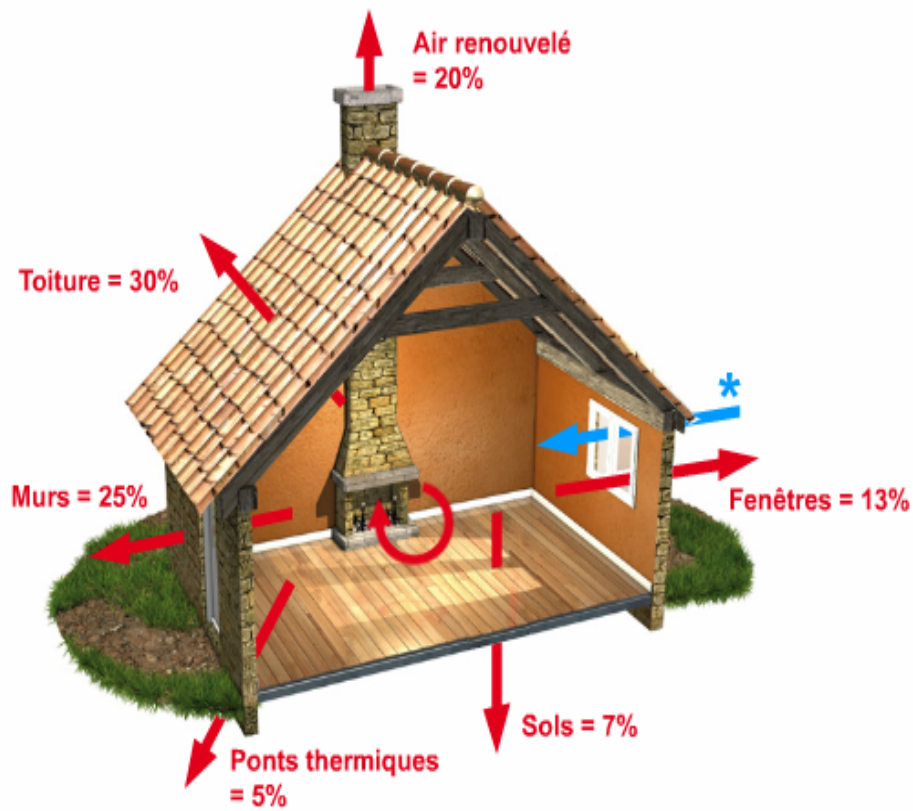
La baisse de la consommation d'énergie étant devenue un enjeu majeur pour tous, l'évaluation thermique a pour objectif essentiel de conseiller le client et de l'aider à prendre une décision.

Afin d'optimiser les logements, il est nécessaire d'observer tous les facteurs susceptibles d'avoir un impact positif sur la consommation d'énergie : **l'isolation, le système de chauffage, la ventilation ou encore les équipements...**

Ces travaux au niveau des logements s'appellent la rénovation thermique.

Afin de bien discerner où sont les pertes énergétiques et identifier les points faibles du logement, des logiciels professionnels (comme Cap Energy Pro Enr, Bati Cube, et Easy energie) sont à disposition des ECO Artisans pour effectuer une évaluation thermique globale du logement. Cette évaluation permettra à l'artisan de présenter un bilan complet aux clients et d'envisager avec eux des solutions d'amélioration.

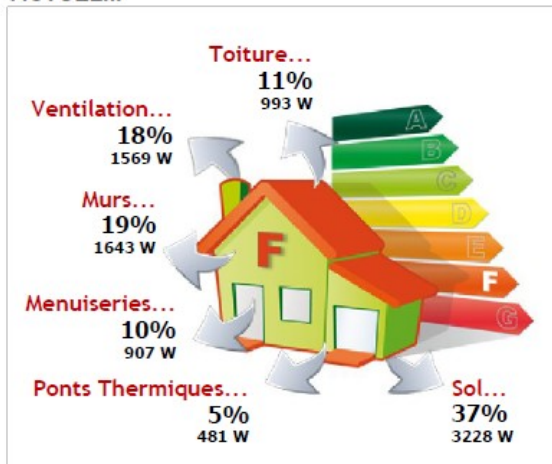




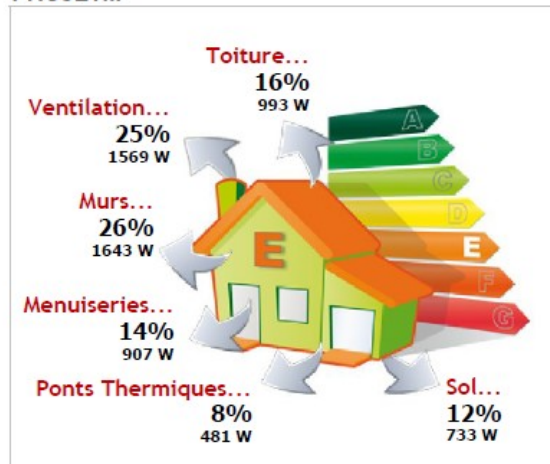
*apports gratuits.

Exemple de simulation permettant de renforcer l'isolation par le sol

ACTUEL...



PROJET...



Contact presse : Florence HOMMET, chargée de communication
f.hommet@capeb-loire-atlantique.fr
 CAPEB Loire-Atlantique tel. 02 40 08 99 60